

Les anciennes sociétés des marchands n'ayant pas rempli leurs engagements, furent supprimées. Il leur substitua une Compagnie de Cent-Associés, dont les lettres patentes furent signées par Louis XIII au camp de la Rochelle, le 29 Avril 1627. Les Huguenots qui étaient alors en pleine révolte en France, et qui au Canada n'avaient cessé de fomenter le désordre depuis sa fondation, en furent justement exclus. Tous les membres de la nouvelle société qui avaient reçu le nom de Compagnie de la Nouvelle France, étaient animés des motifs les plus purs, et ils avaient pris les plus sages mesures pour assurer la prospérité et le bonheur de la colonie. Mais des revers de toute nature vinrent déjouer tous les plans et ruiner les plus belles espérances.

Dans le désir de subvenir aux besoins les plus pressants, la nouvelle Compagnie expédia au plus tôt au Canada un navire chargé de vivres, mais il fut capturé par les Anglais, que des traîtres avaient avertis de son départ. Ces ennemis acharnés de la prospérité de la France autant que de sa religion, ne s'en tinrent pas là. Ils crurent le moment favorable pour s'emparer de la colonie française, dont ils connaissaient la détresse. Le gouvernement de Londres mit à profit les services d'un traître, David Kertk, calviniste de Dieppe, qui s'était réfugié en Angleterre avec ses deux frères, et il lui donna le commandement d'une escadre avec ordre de fermer le Saint-Laurent à tout secours venant de France et de s'emparer de Québec.

Kertk s'avança jusqu'au cap Tourmente, où il détruisit un établissement que Champlain y avait créé. De là, il envoya sommer ce commandant de rendre le fort de Québec, (3 juillet 1628).

L'état de détresse de cette ville infortunée avait toujours été croissant. La seule ressource était dans l'énergie et l'intrépidité de son gouverneur. Il fit à l'Anglais une réponse que l'histoire peut mettre au rang de ses belles paroles : « S'il a envie de nous voir de plus près, lui fit-il dire, qu'il s'achemine, et ne nous menace pas de si loin. »

Cette ferme contenance en imposa à Kertk, et il n'osa avancer dans la crainte que la place ne fût en meilleur état qu'il ne pensait. Cependant, ajoute Champlain, chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour, n'ayant plus alors que cinquante livres de poudre à canon, plus de mèches et de toutes autres commodités, mais en ces occasions bonne mine n'est pas défendue. »

Champlain comptait un peu sur la flottille des Hurons avec laquelle devait descendre le P. de Brébeuf. Les canots arrivaient ordinairement chargés de blé d'Inde ; mais en abordant le 17 juillet,

ils n'en apportèrent  
« Il fut hors de  
ne m'en fut pas  
tience, ayant tenu  
Ce retour du  
Québec, mais il  
et les aider à le  
leur terme. Il  
presque complètement  
quatre-vingts bon  
bonne terre, fa  
prudence et l'é  
naires pour pré  
grandes calamités  
une solution tris  
Ignorant ce q  
Cent-Associés a  
en 1628, une fl  
nature. Elle éta  
associés, et porta  
les P. P. Daniel  
P. P. Charles L  
et le frère Louis  
D'après ses in  
contre des Angl  
« trop de courage  
les eaux du Sair  
seaux tombèrent  
furent renvoyés e  
seul, et alla porte  
A peine rendu  
cueillir de nouvel  
frères. Il ne put  
le P. de Vieuxpo  
convoi, prêté par

(1) Le P. F. Ragu  
nous allons le dire,  
passa plus de vingt-ci